

Signature à Agadir de 17 contrats pour le développement de l'université marocaine

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-10-2009 00:35:02

Ils sont dotés d'une enveloppe budgétaire de près de 12,6 milliards de DH

Le Roi Mohammed VI a présidé, mardi 6 octobre, au palais royal à Agadir, la cérémonie de signature de dix-sept contrats pour le développement de l'université marocaine. Des contrats qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'urgence 2009-2012 pour la réforme du système d'éducation et de formation, rapporte la MAP.

Les dix-sept contrats, dotés d'une enveloppe budgétaire de près de 12,6 milliards de DH, ont été conclus entre le gouvernement, représenté par Ahmed Akhchichine, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, et Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, et les quinze présidents des universités marocaines, le Directeur du Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) et celui de l'Office national des oeuvres universitaires sociales et culturelles (ONOUSC).

Ils serviront de cadre contractuel intégré pour le financement des programmes de développement de l'Université, qui visent la mise à niveau et l'extension des infrastructures, l'augmentation de la capacité d'accueil des universités, le renouvellement des équipements et l'amélioration de l'offre de l'enseignement supérieur, la promotion de la recherche scientifique et l'amélioration de la qualité des prestations des oeuvres sociales en faveur des étudiants.

Par la même occasion, une convention pour la création d'un pôle de recherche de l'enseignement supérieur (Pôle de la région de Rabat), le premier du genre au niveau national, a été signée par le président de l'Université Mohammed V- Agdal, Hafid Boutaleb Al Jouti, et le président de l'Université Mohammed V- Souissi, M. Taieb Chkili.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du schéma directeur du développement de l'Offre de l'enseignement supérieur et la fédération des compétences scientifiques, avec pour objectif de renforcer la compétitivité de l'Université marocaine, de faciliter son intégration dans les pôles scientifiques de renommée internationale et d'en faire une locomotive de développement.

12,6 milliards de DH pour la mise à niveau de l'université marocaine

Le gouvernement a mobilisé des subventions s'élevant à près de 12,6 milliards de DH pour le financement des contrats de développement des universités, sur les quatre années à venir.

Aux termes de ces contrats, signés mardi à Agadir, le gouvernement s'engage à allouer un budget de fonctionnement hors salaires de 8,2 milliards de DH ainsi qu'un budget d'investissement de 4,4 milliards de DH.

Il veillera également à la création de 2 400 postes budgétaires pour répondre aux besoins d'encadrement et accompagner les universités par l'adoption des mesures réglementaires requises.

Les 15 universités concernées s'engagent, pour leur part, à assurer l'extension et la réhabilitation des établissements d'enseignement et de recherche, à améliorer la gouvernance et les rendements interne et externe, à mettre en adéquation les programmes de formation aux besoins du développement sectoriel, à promouvoir la recherche scientifique et à renforcer les compétences de leurs personnels.

Conformément à ces contrats, le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) et l'Office national des oeuvres universitaires, sociales et culturelles (ONOUSC) oeuvreront, dans leurs champs d'intervention respectifs, en faveur d'une promotion appuyée de la recherche et de la production scientifique et de l'amélioration des prestations sociales dont bénéficient les étudiants.